



Compte rendu réunion Présentielle FFV

1. Informations générales :

Date : 06 décembre 2025 (10h_17h)

Lieu : Siège de la FFV – Paris (1200 m² - 30 salariés)

Présents :

- Claire Pruvot : FFV en charge voile habitable
- Eric Dufournier : FVV en charge voile légère
- Jean-Pierre BLACHE : FFV Responsable de l'animation des classes
- Marc Bouet : FFV
- 10 représentants de classes (ILCA, Optimist, VRC, F18, Corsaire, 31.7, Tempest...)
- Pierre Varin : Représentant classe Surprise

2. Point de situation classes :

A ce jour, 98 classes sont reconnues.

Pour être reconnue, une classe doit

- Transmettre un rapport d'activité ;
- Transmettre le nombre de membres ;
- Transmettre un rapport financier (42 classes n'ont rien envoyé) ;
- Payer la cotisation de classe (auparavant 0€) de 50 à 150 € fonction du nombre d'adhérent.

Les classes qui ne paient pas la cotisation à fin juin seront automatiquement radiées.

20 classes risquent de disparaître car non active ou ne font pas les remontées à la FFV.

3. Points abordés par la classe Surprise durant la réunion :

- La classe demande à la FFV de fournir, aux responsables de classes, les participants inscrits à des régates durant l'année. Cela dans le but de dynamiser et de faire connaître la classe à tous les propriétaires de bateaux. Besoin également de faire redescendre l'information de la classe vers les organisateurs de course afin de valider le certificat HN monotype dont l'adhésion à la classe reste une obligation fédérale (voir règles OSIRIS HN).
 - Réponse FFV : difficile en termes de logiciel et de règle RGPD.

- La FFV demande aux classes de cotiser afin d'être reconnu. La classe aimeraient que les clubs organisateurs de « régates de classe » puissent avoir des prix négociés sur la location de bouées géostationnaires, balises de tracking ou autres.
 - o Réponse FFV : bonne idée mais pas de position prise ce jour.

Les frais de déplacement pour cette réunion en présentiel seront remboursés par la FFV. Pour faire simple, il y a un écrémage du nombre de classes « reconnues » par la FFV, malgré leur volonté de dynamiser la pratique de la voile, avec par exemple la mise en avant de rallye voile.

Pierre VARIN

Représentant de la Classe Surprise auprès de la FFV